

EN ATTENDANT L'ECHO

Un bulletin pour TOUS les sauvignois



Cher Sauvignois,

Comme vous le savez, suite aux élections de 2020, la liste « Ensemble Sauvignois » est à ce jour représentée au sein du Conseil Municipal par l'élu de l'opposition : votre serviteur, David BOUCHER.

Mais être un élu ne s'arrête pas aux élections ! Nous continuons ardemment notre rôle de représentation. Au constat de ce qui se déroule au sein même de la liste principale « Vers une nouvelle réussite », où nous sommes spectateurs, nous sommes dans l'obligation de vous communiquer les coulisses d'une totale implosion ! En effet, nous nous sommes engagés à communiquer sous différents

axes :

- Par le biais de notre site Internet : www.ensemblesauvignois.webnode.fr , où vous pouvez trouver nos véritables comptes rendus des Conseils Municipaux.
- Par le biais de nos réseaux sociaux :
 - www.facebook.com/ensemblesauvignois
 - Et surtout de notre chaîne Youtube (tapez « Ensemble Sauvignois » dans la barre de recherche, ou scannez le QR code au verso de cette page).
- Par le biais de ce bulletin, du fait que le bulletin municipal se fait attendre, où nous nous efforcerons de vous donner toutes les informations concernant la mairie !

Quoiqu'il en soit, si cela vous convient, n'hésitez pas à nous contacter sur ensemblesauvignois@gmail.com.

Bonne lecture, et assurément, à bientôt. David BOUCHER.

Pourquoi le bulletin municipal, l'écho, se fait attendre ?

Nous sommes bientôt en mars, et nous n'avons toujours pas **notre bulletin municipal « L'ECHO »**. Entre temps, nous avons reçu un agenda 2022 « problématique », ...en **février** : en effet, celui-ci a des photos plus que datées, et, il serait plus utilisé distribué en décembre ! Doit-on parler du « ZOOM », distribué uniquement en boîte aux lettres avec son bleu « moderne » et son contenu invisible...

Mais où en est donc L'ECHO ? Ce retard est principalement dû aux tensions entre le maire, la première adjointe face à l'adjoint en charge de la communication...qui a d'ailleurs **récemment démissionné de son poste d'adjoint** (article paru dans le Journal du Centre). En effet, le duo Maire/l^{ère} adjointe a imposé son diktat le lendemain des élections par le biais d'un fonctionnement hiérarchique où les membres de la commission communication n'avaient que pour unique rôle de **littéralement faire l'ECHO**. Sans aucun historique ou aide de la part du duo, ils devaient réaliser l'ECHO en un laps de temps record avec leurs petites mains.

Mais est-ce bien le rôle d'une commission ? Pourtant, il y a bien eu des réunions, des comptes rendus de ces commissions, des propositions de faites pour proposer des communiqués de presse, de la présence sur les réseaux sociaux, un nouveau site web communal, etc. mais **aucune ne fut proposée au conseil municipal** ! Naturellement, l'adjoint en charge de cette commission a rappelé plusieurs fois les règles d'un élu, et a proposé d'effectuer l'ECHO 2022 par le biais d'un agent ou d'un professionnel extérieur : refusé par le duo ! Les élus de la commission communication sont des bénévoles devant réaliser l'ECHO de A à Z, sans moyens !

Quelle conclusion ?! **une démission de l'adjoint, une communication archaïque et un bulletin municipal aux abonnés absents !**

Le recensement au sein de notre belle commune

En pleine période de recensement, le Maire a expliqué au Conseil que les agents recenseurs devaient être indemnisés. Pourtant, en quelques minutes, nous avons trouvé les textes de loi qui expliquent en détail que ces agents doivent être rémunérés au moins au SMIC avec des bulletins de paie ! Le Maire ne sachant faire des estimations de temps de travail, il maintient vouloir faire des indemnités aux agentes recenseurs alors que c'est tout simplement illégal ! **Un recours a été déposé...**

Une commune tellement bien gérée (financièrement)

L'objectif d'une commune est d'avoir des projets qui correspondent aux besoins de ses administrés, sans avoir de déficit ou d'excédent, et sans faire payer excessivement des impôts. Elle n'a pas le droit d'épargner, car il s'agit tout simplement... de nos impôts : elle se doit d'investir dans des projets, quels qu'ils soient.

Au sein de notre belle commune, le Maire se targue qu'il a généré un excédent de près d'un million d'EUROS (tous budgets confondus). Par le biais de cet excédent, les sauvignois payent deux fois l'impôt !

Ces revenus communaux ont augmenté de 10 000€ ! De plus, l'état s'est servi de près de 140 000€ dans les fonds de notre commune... parce qu'une commune se doit d'avoir des investissements, des projets... et non un immobilisme d'épargne ! Tous ces fonds sont redistribués aux communes avoisinantes en déficit : nous payons pour les autres !

2

Du rififi à la mairie de Sauvigny

Et pour ce premier bulletin, nous finirons par les échanges houleux de courriels entre les différents élus de la liste principale qui se divisent en 3 réactions :

- Ceux qui ne disent rien et qui brillent par leurs absentéismes ou encore par le fait d'exécuter ce que dit le DUO, au point de se faire même humilier !
- Ceux qui aiment à dire « c'est le mandat de trop », mais qui ne font rien et ne prennent aucune responsabilité ;
- **Les frondeurs ! Une petite poignée d'irréductibles sauvignois qui, liste principale ou pas, essaient de se battre (comme nous) face au diktat du duo le Maire / l'ère adjointe.**

La suite dans nos prochains numéros... !



Venez visionner nos vidéos ! N'hésitez pas à vous abonner, à partager, et à nous donner votre avis !

N'hésitez pas à venir lire nos **véritables** comptes rendus municipaux sur notre site internet www.ensemblesauvignois.webnode.fr

